



Procès-verbal de la réunion du conseil Le 25 mars 2026 à 18 h

Réunion ordinaire du conseil tenue dans la salle du conseil de la Municipalité rurale de Sainte-Anne au 395, chemin Traverse le 25 mars 2026.

OUVERTURE DE LA RÉUNION 18 h

Le préfet Richard Pelletier ouvre la séance à 18 h.

La Municipalité reconnaît que nous sommes situés sur les territoires visés par le Traité N° 1, étant les terres ancestrales des Anishinaabé, Cris, Oji-Cris, Dakotas, et Dénés, ainsi que la patrie de la Nation métisse.

PRÉSENCES

CONSEILLER	PRÉSENT	ABSENT
RICHARD PELLETIER, PRÉFET	X	
SARAH NORMANDEAU, QUARTIER 1	X	
KYLE WACZKO, QUARTIER 2	X	
PATRICK STOLWYK, QUARTIER 3		X
BRAD INGLES, QUARTIER 4	X	
ROBERT SARRASIN, QUARTIER 5	X	
RANDY EROS, QUARTIER 6	X	

Étaient également présents :

Shelley Jensen, directrice générale
Nadine Vielfaure, agente législative
Tiana Bohémier, directrice des finances

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

2026-120

conseillère Normandeau

conseiller Eros

IL EST RÉSOLU QUE l'ordre du jour de la réunion ordinaire du 25 mars 2026 soit adopté tel qu'il a été distribué.

ADOPTÉE

HUIS CLOS

2026-121

conseiller Eros

conseillère Normandeau

IL EST RÉSOLU QUE le conseil suspende sa séance ordinaire afin de se réunir en comité plénier, à huis clos, à 18 h 02, pour discuter des questions d'application d'arrêtés et de questions qui en sont à l'étape préliminaire en vertu du paragraphe 152(3) de la *Loi sur les municipalités*.

ADOPTÉE

FIN DU HUIS CLOS

2026-122

conseiller Ingles

conseiller Waczko

IL EST RÉSOLU QUE cette réunion reprenne en session ordinaire à 18 h 05 et que toutes les informations discutées à huis clos soient gardées confidentielles jusqu'à ce qu'elles soient abordées à une réunion publique du conseil ou d'un comité.

ADOPTÉE

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL

2026-123

conseiller Eros

conseiller Waczko

IL EST RÉSOLU QUE le procès-verbal de la réunion ordinaire du 11 mars 2026 soit adopté tel que distribué.

ADOPTÉE

FINANCES

Liste des chèques

2026-124

conseiller Sarrasin

conseiller Eros

IL EST RÉSOLU QUE les chèques numérotés 20260091 à 20260105 et les transferts électroniques de fonds numérotés 202600252 à 202600307 (inclusivement) pour la somme de 125 399,36 \$ soient approuvés pour paiement.

ADOPTÉE

RAPPORTS DES DÉLÉGUÉS MUNICIPAUX

Réunion du leadership municipal bilingue de l'AMBM - 19 mars 2026

AFFAIRES EN COURS - aucune.

AVIS DE MOTION/PÉTITIONS - aucun.

PROCÈS-VERBAUX ET QUESTIONS DES COMITÉS

Procès-verbal de la réunion du comité plénier - 17 mars 2026

2026-125

conseiller Waczko

conseiller Ingles

IL EST RÉSOLU QUE le procès-verbal de la réunion du comité plénier du 17 mars 2026 soit adopté tel que distribué.

ADOPTÉE

DÉLÉGATION(S) - aucune.

AUDIENCES - aucune.

RAPPORTS DES DIRECTEURS DE SERVICES - aucun.

ARRÊTÉS**Arrêté n° 2025-05, annexe A – modification de la limite de vitesse sur la route 34E**

2026-126

conseiller Eros

conseillère Normandeau

ATTENDU QUE l'article 9 de l'Arrêté municipal n° 2025-05 sur les limites de vitesse et les zones scolaires à vitesse réduite autorise le conseil à modifier l'annexe « A », soit le tableau établissant les limites de vitesse maximales sur des routes spécifiques, par résolution du conseil;

ATTENDU QUE la résolution n° 2026-105 du conseil demande une révision de l'arrêté afin de fixer la limite de vitesse maximale à 50 km/h sur le tronçon de la route 34E situé entre les routes 42N et 43 N;

IL EST RÉSOLU QUE l'annexe « A » de l'Arrêté n° 2025-05 soit modifiée par la présente afin de refléter une limite de vitesse maximale de 50 km/h sur le tronçon de la route 34E entre les routes 42N et 43 N;

IL EST AUSSI RÉSOLU QUE toute la signalisation routière soit ajustée en conséquence pour refléter ce changement.

ADOPTÉE**Arrêté n° 2026-04 - Arrêté sur les routes interdites aux camions - 2^e lecture**

2026-127

conseiller Waczko

conseiller Ingles

IL EST RÉSOLU QUE l'Arrêté n° 2026-04, visant à établir des restrictions et à désigner des itinéraires interdits aux camions, fasse l'objet d'une deuxième lecture.

ADOPTÉE**Arrêté n° 2026-04 - Arrêté sur les routes interdites aux camions - 3^e lecture**

2026-128

conseiller Eros

conseiller Sarrasin

IL EST RÉSOLU QUE l'Arrêté n° 2026-04, visant à établir des restrictions et à désigner des itinéraires interdits aux camions, fasse l'objet d'une troisième et dernière lecture.

CONSEILLER	EN FAVEUR	CONTRE	ABSTENTION	ABSENT
RICHARD PELLETIER, PRÉFET	X			
SARAH NORMANDEAU, QUARTIER 1	X			
KYLE WACZKO, QUARTIER 2	X			
PATRICK STOLWYK, QUARTIER 3				X
BRAD INGLES, QUARTIER 4	X			
ROBERT SARRASIN, QUARTIER 5	X			
RANDY EROS, QUARTIER 6	X			

ADOPTÉE**Arrêté n° 2026-03 - Arrêté sur la perception de taxes - 1^{re} lecture**

2026-129

conseiller Sarrasin

conseiller Ingles

IL EST RÉSOLU QUE l'Arrêté n° 2026-03 sur la perception de taxes fixant les taux d'imposition pour 2026 conformément au plan financier annuel, fasse l'objet d'une première lecture.

ADOPTÉE**AFFAIRES NOUVELLES**

Entente de financement pour le programme « Heartfelt Lunches »

2026-130

conseiller Sarrasin

conseiller Ingles

IL EST RÉSOLU QUE le préfet et le directeur général soient autorisés à signer et à mettre en œuvre l'entente de financement relative au programme « Heartfelt Lunches » telle que présentée.

ADOPTÉE

Subventions municipales – clarification des critères d'admissibilité

Reportée.

Politique en matière de recyclage commercial

Reportée.

Bourses municipales 2026

2026-131

conseiller Sarrasin

conseiller Ingles

ATTENDU QUE sept demandes admissibles ont été reçues pour le programme de bourses municipales 2026;

ATTENDU QUE le conseil a alloué un montant total de 2 000 \$ dans le plan financier préliminaire 2026 pour l'octroi de bourses;

IL EST RÉSOLU QUE le conseil attribue quatre bourses de 500 \$ en 2026;

IL EST AUSSI RÉSOLU QUE les étudiants sont tenus d'utiliser les bourses 2026 dans les deux années universitaires suivant leur attribution, sous peine de les perdre.

ADOPTÉE

Projet et échéanciers Transport et infrastructure Manitoba

Reçu à titre d'information.

Plan stratégique du développement économique municipal 2026-2030

2026-132

conseiller Eros

conseillère Normandeau

ATTENDU QUE le conseil a désigné le développement économique comme un domaine prioritaire de croissance pour la M. R. de Sainte-Anne pour les années 2026-2030;

ATTENDU QUE le Conseil de développement économique du Manitoba (CDEM) a facilité l'élaboration d'un tel plan par le biais d'ateliers stratégiques de participation communautaire qui ont permis de définir des buts et des objectifs clés;

IL EST RÉSOLU QUE le Conseil adopte le Plan stratégique de développement économique municipal 2026-2030 tel que présenté.

ADOPTÉE

AMÉNAGEMENT ET MISE EN VALEUR

Politique relative à la procédure d'examen des rapports géotechniques

Reportée.

ORDRE DU JOUR PAR CONSENTEMENT

2026-133

conseillère Normandeau

conseiller Ingles

IL EST RÉSOLU QUE l'ordre du jour par consentement, comprenant les 11 points suivants, soit adopté tel que distribué :

AMM - correspondance diverse

FCM - correspondance diverse

Accueil Kateri Centre - procès-verbal du 11 février 2026

Eastern Manitoba Tourism Association - procès-verbal du 12 janvier 2026
Publication d'avis fédéral - Registre fédéral sur les plastiques
Communiqués de presse Manitoba
divers articles de presse
District hydrographique des rivières Seine, aux Rats et Roseau
Corridor économique RPS210 - communiqué de presse de la M. R. de Piney
Commission municipale
STARS

ADOPTÉE

HUIS CLOS

2026-134

conseiller Sarrasin

conseiller Ingles

IL EST RÉSOLU QUE le conseil se retire afin de se réunir en comité plénier, à huis clos, à 19 h 05, pour discuter des questions aux étapes préliminaires de la discussion en vertu du paragraphe 152(3) de la *Loi sur les municipalités*.

ADOPTÉE

FIN DU HUIS CLOS

2026-135

conseiller Ingles

conseiller Sarrasin

IL EST RÉSOLU QUE cette réunion reprenne sa session ordinaire à 19 h 24 et que toutes les informations discutées à huis clos soient gardées confidentielles jusqu'à ce qu'elles soient abordées à une réunion publique du conseil ou d'un comité.

ADOPTÉE

LEVÉE DE LA SÉANCE

2026-136

conseiller Ingles

conseillère Normandeau

IL EST RÉSOLU QUE cette réunion ordinaire soit levée à 19 h 25.

ADOPTÉE

PROCHAINE(S) RÉUNION(S)

Réunion ordinaire de journée

Le 8 avril 2026 à 9 h

Réunion ordinaire de soirée

Le 22 avril 2026 à 18 h

Original signé par :

Original signé par :

Richard Pelletier
préfet

Shelley Jensen, CMMA
directrice générale